

Ecole maternelle Pierre Mesples
71, rue de la Bretauche
45450 Fay-aux-Loges
Téléphone : 02 38 59 24 35
Directrice : Madame Sylvie WEY

Le jeudi 9 novembre 2017
Aux membres du conseil d'école

Objet : compte rendu du conseil d'école du jeudi 9 novembre 2017

Présents : Madame WEY, directrice,
Mmes LEVASSORT, FOUQUET-FRISTEAU, FOUQUET, ELOUARD, enseignantes
Représentant de la mairie : M. GUYARD
Représentants des parents d'élèves titulaires : M. HATTON, Mme MOREIRA, M. EL OUAFI,
M. BOUGUENNEC, M. ARVARON, Mme FAURY-REUILLER
SUPPLEANTS : Mme Da ROCHA, Mme CHERELLE
Représentante de l'éducation nationale : Mme DEPARDIEU, Inspectrice de l'Education Nationale

La séance débute à 18 heures : présentation des membres du conseil d'école.

Informations de la vie de l'école

1) Les effectifs : 163

PS : 46 MS : 69 GS : 48

2) Exercice incendie et PPMS :

Les documents PPMS ont encore changé cette année, et 3 exercices seront à effectuer dans l'année : un exercice pour intrusion malveillante, un exercice en cas de catastrophe naturelle ou toxique et un exercice pour apprendre à se sauver.

L'exercice incendie a été réalisé le 18 septembre 2017 (très bien passé).

L'exercice « apprendre à se cacher » a été réalisé le vendredi 13 octobre 2017.

Lors d'un conseil des maîtresses, nous avons décidé de choisir le jeu « cache-cache silence » afin de préparer les enfants à se cacher sous forme de jeu et de ne prononcer aucun « mot » qui puisse affoler les enfants.

3) Le projet d'école

En attente de validation par l'inspectrice. Cette année, les projets citoyens sont la priorité de notre circonscription. Plusieurs de nos actions s'inscrivent dans ce cadre : *le jardin de l'école, la chorale et danses présentées aux familles lors de représentations, la fête de l'école, la participation aux écoles fleuries.*

4) Les réunions

Le mardi 19 septembre 2017 : réunions des classes de Mmes FOUQUET et LAURENT.

Le jeudi 14 septembre 2017 : réunion de Mme FOUQUET-FRISTEAU.

Le jeudi 7 septembre 2017: réunions des Mmes WEY, LEVASSORT, ELOUARD

Elles ont commencé à partir de 17h30 jusqu'à 20h30. Les parents sont venus nombreux.

5) Organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires) : ont commencé depuis la rentrée pour les GS. L'ensemble de l'équipe a fait passer les évaluations de GS sur toute la période. Les APC ont lieu le mercredi et le vendredi de 8H20 à 8H50 et de 12H00 à 12H30. Les enseignantes contactent les parents concernés.

Le RASED : Quand un élève a des difficultés qui relèvent du RASED, les enseignantes font une demande auprès de celui-ci. En principe, le RASED est constitué d'une psychologue scolaire Madame VIVIE que vous pouvez contacter au : 0673402834 le mercredi matin de 8h45 à 11h45 et d'une maîtresse G (chargée de l'adaptation et de la rééducation, poste fermé depuis plusieurs années) et d'une maîtresse E, Madame Vallé, qui est chargée des difficultés d'apprentissage. L'intervention se fait en priorité pour les enfants de GS.

6) **Le règlement scolaire :** présentation au conseil, où il est adopté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site de la Mairie en attendant la création du site de l'école maternelle.

7) **Bilan de la coopérative :**

Le résultat de 2017 est de : 5744,01€. Merci aux parents pour leur générosité.

Nous avons reçu un chèque de l'APEM de 672 euros et un grand merci pour cette aide précieuse.

8) **Présentation des projets de l'année :**

- Jeudi 30 novembre 2017 : spectacle « La maison bonhomme » version Noël
- Goûter de Noël et chorale à l'école le vendredi 22 décembre 2017
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 8 juin 2018 de 17h à 19h30.
- Projet cirque pour les 3 classes de PS/GS (représentation un mercredi matin)
- Projet sur le thème de l'Europe (classes de PS/MS et MS) (représentation un mercredi matin)
- Sorties scolaires non déterminées à ce jour
- Le photographe est venu le 18 octobre 2017

Les séances de piscine commenceront le lundi 9 avril jusqu'au 25 juin pour les classes de GS. Il est important que les parents participent afin d'assurer la sécurité et la pérennité des séances. Un grand merci à tous les parents qui grâce à leur participation permettent un bon déroulement pendant les séances, cependant, pour assurer un roulement et éviter de mobiliser toujours les mêmes, il faudrait d'autres parents. A ce jour, peu de parents se sont présentés pour passer l'agrément. S'il n'y en a pas assez, les séances se verront annulées. Dorénavant, les maîtresses gèreront les ateliers et les maîtres nageurs n'auront qu'un rôle de surveillance. Mme Depardieu, IEN, sera vigilante au bon déroulement des futures séances.

9) **Les prochains conseils d'école :**

Lundi 26 mars 2018 à 18h

Mardi 12 juin 2018 à 18h

10) En attendant la création du site de l'école maternelle pour accéder aux informations règlementaires, Madame WEY demande à Mr GUYARD, la possibilité de mettre à disposition le règlement scolaire, la charte de laïcité, et les comptes rendus des conseils sur le site de la Mairie.

Mr Guyard : *La demande a été acceptée par la municipalité*

La messagerie ne peut pas être utilisée pour des messages personnels et seul le cahier de liaison est à utiliser.

Informations équipements/Mairie

Les budgets :

° Fonctionnement : 42 € par enfant, inscrits au BP 2018

° Investissement 2017 : 4500 € : mobiliers, matériel sportif...

° Subvention Mairie pour la coopérative scolaire 11€ par enfant, inscrits au BP 2018

Divers travaux réalisés et à prévoir

- La classe n° 5 a été peinte
- Classe 6 : diverses étagères ont été installées
- Tous les anti-pinces-doigts ont été remplacés
- Travaux cour 1 : installation d'un train en remplacement de l'espace sableux
- Installation d'une cabane dans le jardin pour ranger les outils
- Installation à prévoir de grands bacs dans le potager (attente budget)
- Finir les travaux dans la cour 1
- Demande d'installation de placards sur mesure dans la salle de motricité pour ranger tout le matériel
- Prévision d'installer un visiophone

Demande des enseignantes : l'acquisition d'ordinateurs et de tablettes. En effet, les ordinateurs de l'école sont exclusivement des dons (anciens ordinateurs) et les 4 tablettes actuelles ont été achetées avec la coopérative scolaire. *M. Guyard précise qu'il est trop tard pour inscrire cette dépense pour 2018 sauf à la prendre sur l'enveloppe dédiée au mobilier.*

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient la municipalité pour les travaux et les subventions.

Questions diverses par les parents d'élèves élus :

Vigipirate / sorties /manifestations :

- Qu'est-il permis de faire et qu'est-ce qui n'est pas autorisé en plan Vigipirate ? *Le niveau de vigilance n'a pas changé, voir avec le policier municipal.*
- Des sorties scolaires sont-elles envisagées ? Nous pouvons aider à récolter des fonds, si besoin. *Répondu à l'ordre du jour*
- Kermesse, spectacle, cross, carnaval... : spectacles et fête d'école : *répondu à l'ordre du jour.*
Peut-on envisager une kermesse le samedi matin afin d'augmenter le nombre de parents participant à la tenue des stands et à leur mise en place ainsi que le nombre de participants tout court ? *C'est un choix de l'équipe de l'école (demande des parents il y a quelques années de passer du samedi matin au vendredi soir).*
Est-il prévu de présenter aux parents un spectacle mettant en scène les enfants comme l'an passé (merci encore pour ce magnifique moment passé) ? Dans l'affirmative, peut-on envisager qu'il se tienne à des horaires où plus de parents pourraient venir et ce, afin de contenter le plus grand nombre (d'enfants et de parents) ? *Répondu à l'ordre du jour*
- De nombreux parents nous ont demandé s'il était envisagé qu'une activité soit organisée à l'occasion de la fête des parents/des fleurs ou autre nom à designer (poème, dessin, chanson, objet, ...) ? Les parents peuvent s'investir dans cette démarche si elle est chronophage pour les maîtresses... *Choix pédagogique, cela ne fait pas partie des programmes scolaires*

Organisation / fonctionnement / divers :

- Quels sont les horaires auxquels les parents peuvent téléphoner en cas de besoin (en dehors du lundi, jour de décharge de direction) ? *Appels de préférence le matin avant 8h50 pour les absences*
- D'autre part, peut-on vous apporter notre aide du fait de la non-reconduction du contrat de Christine, l'EVS de direction ? Ne pas hésiter à nous contacter afin d'alléger certaines tâches pouvant être « externalisées »... *Merci pour votre proposition. Le travail de Mme Laforge ne peut absolument pas être « externalisé ».*
- Les parents demandent un meilleur respect des horaires d'ouverture des grilles le matin, certaines étant rarement ouvertes à 8h50, ce qui pose des problèmes de ponctualité pour les parents qui partent au travail. *Le problème a été vu et nous serons plus vigilantes.*

- Dans le même thème, la récurrence du retard de certains élèves ne pénalise-t-elle pas les apprentissages de ceux qui sont ponctuels ? (concentration dans la mise au travail si perturbation par l'arrivée des retardataires) *Nous n'avons pas de retard significatif au sein de l'école.*
- Comment vont s'organiser les séances de piscine chez les GS cette année ? A ce jour, y a-t-il assez de parents accompagnateurs ? *Répondu à l'ordre du jour*
- La petite cour de l'école (cour 2) est-elle utilisée par les enfants ? Dans l'affirmative, comme énoncé par la Mairie lors du conseil du 30/05/2017, un contrôle a-t-il effectivement été effectué sur le sable du bac à sable et le bâchage est-il fait à chaque période de vacances scolaires ? *L'équipe enseignante confirme que la cour est utilisée par les enfants. M. Guyard informe que le contrôle bactériologique et parasitologique n'ont pas été fait : son coût (99 €) et les résultats négatifs assurés d'avance par le laboratoire contacté à ce sujet ont conduit la Mairie à choisir de remplacer entièrement le sable en début d'été. Le bâchage a été fait à la suite pendant les vacances d'été et également fait, avec quelques jours de retard, aux vacances de Toussaint.*
- Y a-t-il suffisamment de jeux pour l'extérieur ? Des achats sont-ils prévus ? *Dans la cour 1, il y a suffisamment de jeux. A revoir, ultérieurement dans la cour 2.*
- Par ailleurs, peut-on et doit-on lancer une semaine de dons de jeux et de jouets pour prévoir les récréations pluvieuses dans le hall ? *Planning pour temps de pluie. Créneaux de 15 min-récréation sous le préau.*
- Quelle est la fréquentation de la bibliothèque par les enseignantes et les élèves ? Des prêts de livres à la maison vont-ils être faits comme dans certaines années passées : *oui, toutes les classes iront. Certaines emprunteront des livres.*
- Conditions d'organisation du dialogue avec les parents : 2 réunions collectives d'informations/an, communication, RDV individuels... *(2 réunions dans l'année : la 1^{ère} collective, la 2^{ème}, selon le choix de chaque enseignante : soit collective, soit individuelle + entretiens selon les besoins dans l'année)*
- Qu'en est-il du jardin pédagogique : Concours / Résultat ? *prix départemental*
- Des parents remontent l'information que lors de l'organisation des goûters d'anniversaires, certaines maîtresses autorisent les bonbons et d'autres pas. Cela peut être une cause de frustration pour les enfants. Pourquoi ne pas l'autoriser pour toutes les classes mais ne faire leur distribution qu'à 16h30 (en demandant bien évidemment aux parents de limiter leur quantité...)? Certaines pratiquent déjà ce compromis intéressant pour tous. *Suite à une décision d'équipe, nous ne distribuerons plus de bonbons au sein de l'école (inscrit dans le règlement de l'école).*

Ménage :

Etes-vous satisfaites du niveau de propreté de l'école en ce début d'année ? Y a-t-il eu changement de prestataire ? *M. Guyard informe qu'il y a bien eu changement de prestataire depuis le mois de septembre, c'est dorénavant l'entreprise Diamant qui intervient. Les couloirs sont faits tous les jours. De son côté, l'équipe enseignante constate une amélioration.*

ATSEM :

Comment s'organise leur remplacement en cas d'absence ? (d'autant plus problématique avec les doubles niveaux intégrant des PS. *M. Guyard indique qu'une charte, élaborée il y a quelques années entre les enseignants, les ATSEM et la Ville, stipule le remplacement d'un agent à partir de 2 jours d'absence pour maladie. Pour tout autre motif, c'est une réorganisation des moyens au sein de l'école qui s'opère, ce qui, du point de vue des enseignantes, génère des perturbations au sein des classes (séances d'apprentissage annulées). M. Guyard précise que l'intégration des petites sections dans les classes est un choix pédagogique de l'équipe enseignante sur lequel la Ville n'intervient pas et qui ne peut être pris en compte pour l'organisation du travail des ATSEM.*

Enfants handicapés :

Comment sont-ils accueillis ? Les locaux sont-ils adaptés aux handicaps présents dans l'école ?

M. Guyard indique que l'école est aux normes d'accessibilité. Des travaux complémentaires sont néanmoins prévus pour les enfants déficients visuels (même s'il n'y en a pas à ce jour dans l'école) afin de leur permettre de mieux identifier et éviter les obstacles.

- Le nombre d'AVS est-il suffisant ?
- Une information particulière et/ou pédagogique autour du handicap est-elle prévue à destination des autres enfants (atelier, découverte, acceptation...) ?

Des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont-ils mis en place pour les enfants souffrant de handicaps ou de maladies chroniques ? Est-ce que toute l'équipe pédagogique peut les prendre en charge en cas d'absence du référent ? Quelles sont les mesures prises pour les enfants nécessitant des PAI ? *Les enfants en situation de handicap et les enfants avec PAI sont accueillis dans l'école selon le protocole de la loi de 2005.*

RASED ou maître E :

Comment se fait l'évaluation des besoins ? Quel volume horaire sera attribué à l'école ? A partir de quand les prises en charge auront-elles lieu ? Les parents peuvent-ils s'y opposer dans un cas ou faire eux-mêmes des demandes dans d'autres ? *En début d'année, une plaquette a été agrafée dans le cahier de liaison concernant le RASED. Oui, les parents peuvent s'y opposer et faire également des demandes s'ils le souhaitent.*

Election des RPEE :

- Est-ce une enveloppe par parent ou une par parent pour chaque enfant présent dans l'école ? *Une notice explicative a été fournie avec les enveloppes des élections. Oui, quelque soit le nombre d'enfants, un vote par parent.*
- Quel est le taux de participation des parents aux élections cette année ? *47,9 % résultat affiché sur la porte d'entrée du 13 octobre 2017 jusqu'au 6 novembre 2017*
- Des parents se sont-ils déplacés au bureau de vote ? *1 seule personne*

Rentrée 2018 :

- Quels sont les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018 ? Y a-t-il une prévision d'ouverture ou fermeture de classe ? *39 PS selon les chiffres provisoires de la Mairie / 46 MS / 69 GS. Pas de prévision de fermeture ou ouverture à ce jour.*

Travaux en cours et/ou à venir :

- Où en est-on des travaux d'amélioration et/ou de réaménagement de l'école évoqués au conseil du 30/05/2017, à savoir :
 - o La réalisation de travaux de plomberie : *Le diagnostic a été fait. Le remplacement des tuyauteries est inscrit au BP 2018 : coût estimé 6400€. En plus, il est inscrit le remplacement d'une fontaine: coût estimé 2000 €.*
 - o L'établissement de devis pour l'aménagement de la 2^{ème} cour : *il est en cours de réalisation par l'entreprise TPVL.*
 - o La réalisation de l'étude démographique permettant de viser soit l'agrandissement de l'école actuelle soit la construction d'une nouvelle

Comme évoqué par la Mairie, ces travaux devant faire l'objet d'un phasage sur les 2 prochaines années, qu'est-il prévu de mettre au budget 2018 ? Les devis sont-ils réalisés ?

M. Guyard indique que la Ville va lancer une étude de programmation incluant le projet de construction d'une nouvelle école et non plus l'agrandissement de l'école actuelle. C'est le cabinet qui travaille sur le dossier de la construction du nouvel EHPAD (maison de retraite) qui

sera en charge de cette étude qui prendra également en compte la question de la restauration et de l'accueil périscolaire.

- Est-il possible d'avoir des réponses de la Mairie directement sur l'adresse mail des RPEE (Rappel : rpee.maternellefay@hotmail.fr) au fur et à mesure des avancements et ce, avant le prochain conseil ? M. Guyard précise qu'il ne peut pas y avoir d'information régulière sur l'avancement des travaux mais qu'il répondra à toute demande d'information qui lui sera adressée.

Sécurité aux abords de l'école :

- La Mairie peut-elle prévoir qu'il y ait toujours quelqu'un au passage piéton rue André Chenal ? Lorsque Hervé n'est pas disponible (au vu de ses autres activités), il n'y a personne... ou trop peu (le policier municipal parfois).
Ce point a été soulevé à maintes reprises.
M. Guyard précise que ce n'est pas une obligation de mettre un agent à disposition pour faire traverser les enfants et que la Ville n'a pas les moyens humains de faire davantage qu'elle ne le fait aujourd'hui. En réponse à une éventuelle demande de soutien à une initiative de parents afin d'organiser eux-mêmes la traversée des enfants (fourniture de gilets jaunes par la Ville notamment), M. Guyard pense que cette initiative serait soutenue sans problème.
- Qu'en est-il par ailleurs des travaux d'aménagement prévus dans cette même rue ? Les stationnements bilatéraux sur les trottoirs sont problématiques pour la sécurité des piétons : *Les travaux d'aménagement seront réalisés à partir de 2018. Des panneaux de signalisation ont déjà récemment été installés aux abords de l'école. La rue André Chenal sera placée en zone 30, une piste cyclable sera aménagée au nord de la rue (côté parking, cabinet médical et pôle intergénérationnel) le stationnement sera réaménagé côté sud (stade de foot). Le dossier est consultable en Mairie.*
- Il y a également un problème de stationnement le matin le long du cimetière, cause d'insécurité et parfois d'incivilité. Que peut-on faire ? Y a-t-il un projet d'augmentation des places de stationnement ?
M. Guyard précise qu'il n'y a pas de projet d'augmentation des places de stationnement. Il s'agit là d'un problème de discipline de la part de certains automobilistes. M. Guyard verra avec le policier municipal comment cette question peut être traitée. Les représentants de parents d'élèves peuvent aussi sensibiliser l'ensemble des parents sur cette question.
- Peut-on prévoir à nouveau une animation prévention routière comme celle qui devait se tenir l'an dernier et annulée pour cause de canicule ? *Le policier municipal doit intervenir auprès des enfants pour la prévention routière. La date n'est pas encore définie.*

Divers Mairie :

Qu'est-il prévu de faire pour respecter les nouvelles réglementations relatives aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les écoles ? Conformité exigée dans les écoles et les crèches au 1^{er} janvier 2018..

M. Guyard informe que l'article R.221-30 du code de l'Environnement stipule que la surveillance de la qualité de l'air repose sur :

- une évaluation obligatoire des moyens d'aération

- une campagne de mesure de certains polluants,

l'une et l'autre devant être renouvelées tous les 7 ans.

La première sera effectuée progressivement en 2018 par les services techniques de la Ville.

La seconde pourra être effectuée par un organisme accrédité ou par les services techniques de la Ville une fois la première phase terminée.

Séance levée à 21h15

Secrétaire de séance : Mme FOUQUET

Présidente : Madame WEY